



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} avril 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 mars 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaients présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Géraldine Chéreau, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Nadine Constantino
Patrick Vaineau a donné pouvoir Yvette Metzger
Manuel Pottier a donné pouvoir à Gérard Jambou
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Erwan Balanant
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant à compter de 22 heures.

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

21 - RAID ADOS 2015 : PARTICIPATIONS FINANCIERES AUX ASSOCIATIONS

Accusé certifié exécutoire

PARTENAIRES

Réception par le préfet : 13/04/2015

Publication : 15/04/2015

Exposé

Pour l'autorité Compétente par délégation
Dans le cadre de l'organisation de la nouvelle version du Raid junior 2015, la Ville de Quimperlé souhaite accorder une aide financière aux associations apportant leur contribution active à l'organisation de l'épreuve.

Le Trolle de Raid change de nom et devient « Raid Ados ». Il s'ouvre cette année aux enfants scolarisés en 4^e et 3^e, et non plus seulement aux 6^e et 5^e. Ce nouveau Raid aura lieu le dimanche 10 mai, dans l'après-midi. Le principe du raid ne change pas : inscription en amont du duo (dont un au moins scolarisé à Quimperlé).

Au départ de Kermec, les participants enchaîneront diverses épreuves : Trail, canoë sur l'Ellé, course à pied dans la ville, tir à l'arc, course d'orientation au parc du Bel Air et dans le collège Jules Ferry, descente en rappel de la Montagne Ste Catherine pour une arrivée à la prairie Saint Nicolas. Le changement cette année est qu'il n'y aura pas de classement. Les points pourront être donnés lors de certaines épreuves (tir à l'arc, CO...). Mais à l'arrivée, chacun des participants sera récompensé de la même façon : un tee-shirt à l'effigie du Raid Ados 2015, et un goûter.

Il ne s'agit plus d'une compétition mais d'une découverte de sports d'extérieur. Le même esprit anime l'idée d'aménager la prairie Saint Nicolas en parc d'aventures avec différentes structures : tyrolienne, slackline (marche sur une sangle tendue entre deux arbres), labyrinthe d'orientation, ... ouverte au grand public toute l'après-midi.

Pour ce raid, les mêmes partenaires associatifs que les années passées seront présents : Les Araignées de l'Ouest, le CKCQ, ATAQ, le club d'orientation Lorientais.

L'aide financière aux associations représente 80€ par bénévole présent à la journée et 40€ par bénévole présent une demi-journée.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal de donner un avis favorable au versement d'une aide financière aux associations participantes selon les critères ci-dessus.

Avis favorable de la commission Sports du 18 mars 2015

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité (3 abstentions).



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "m." followed by a flourish.